

Tab'agir

Pour votre santé

8^e édition de Mois sans tabac dans l'Yonne : Préparez-vous dès maintenant pour relever au mieux le défi !

Le 1^{er} novembre 2023, Mois sans tabac revient pour sa 8^e édition. Pour marquer au mieux cette nouvelle action, Tab'agir s'associe à la CPAM de l'Yonne pour accompagner les fumeurs dans l'arrêt du tabac.

Pour préparer ce Mois sans tabac, des stands d'information et de sensibilisation sont organisés :

À la CPAM de l'Yonne – Centre d'Examens de Santé (25 rue du Clos à Auxerre) :
D'octobre à novembre, du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30

À la CPAM de l'Yonne – Antenne de Sens (23 boulevard du Maréchal Foch) :

- Mercredi 11 octobre de 9 h à 11 h 30
- Mercredi 25 octobre de 9 h à 11 h 30

En novembre, on arrête ensemble !

Avec plus de 400 professionnels, Tab'agir accompagne les personnes qui souhaitent arrêter de fumer et ce, au plus proche de leur domicile, sur l'ensemble de la Bourgogne Franche Comté.

Le Mois sans tabac est une première étape essentielle, car réussir à arrêter de fumer pendant 30 jours multiplie par 5 les chances d'abandonner le tabac définitivement.

Pour plus d'informations, les icaunais peuvent appeler :

- Le Centre d'Examens de Santé : 03 86 72 14 80
- L'association Tab'agir : 03 86 52 33 12

• Renseignements complémentaires :

Clémentine Neslany

03 86 52 33 12

combfc@tabagir.fr

www.tabagir.fr

